

Comment dynamiser l'esprit d'entreprendre et l'innovation ?

Les valeurs qui conduisent à l'acte d'entreprendre combinent la passion, le désir d'autonomie, d'accomplissement personnel, et l'esprit d'initiative. Ce sont aussi les moteurs de l'innovation.

Ce sont des créateurs qui, aujourd'hui, défrichent les voies nouvelles de la création d'emplois, en inventant, en offrant des services inédits ; en découvrant de nouveaux champs d'activité, souvent à la frontière de l'économie, du social, de la culture.

Ainsi l'esprit d'innovation est intimement lié à l'esprit d'entreprendre. Et l'innovation ne s'applique pas seulement aux technologies : elle imprègne des méthodes, des façons de faire (et d'entreprendre) ; elle crée de nouveaux rapports sociaux. Par exemple, l'innovation n'est pas seulement dans les NTIC, mais aussi, à l'évidence, dans les usages sociaux que l'on en fait.

Comment favoriser l'esprit d'entreprendre en même temps que l'innovation ? Sachant que ni le désir, ni l'invention ne se mettent en équation, nous proposons néanmoins 4 pistes de réformes :

- 1 – Irriguer l'enseignement
- 2 – Travailler par l'exemple : observer, décrire, rendre multipliable
- 3 – Améliorer les façons de faire par des montages partenariaux
- 4 – Et dès le départ, communiquer

1 – Irriguer l'enseignement

Encourager le droit à l'expérimentation au sein du système scolaire en favorisant les initiatives, à tous les niveaux.

L'esprit d'initiative, le sens des responsabilités s'enseignent peu, ou difficilement : ils se montrent. C'est pourquoi nous accordons tant d'importance à un assouplissement des « Règles », de façon que l'expérimentation soit possible et surtout soit valorisée pour ceux qui acceptent de prendre ce risque !

Mieux utiliser les temps disponibles pour nouer des relations entre établissements d'enseignement et le monde extérieur.

Ne pas charger encore les programmes avec une nouvelle matière, comme la création d'entreprise, mais utiliser notamment les « 10% » à disposition des enseignants. « Entreprises cadettes », « entreprises virtuelles » : les initiatives qui obligent les établissements d'enseignement à se frotter au monde extérieur sont bonnes à prendre.

Par exemple, multiplier par dix les opérations « Défi Jeunes »

Créer des opportunités de rencontre, localement, entre les enseignants et les milieux professionnels affichant leur goût pour l'entrepreneuriat (CJD...) et leur contribution à la création d'entreprises (Boutiques de gestion, Alize, FIR, etc.)

Reconnaître et consacrer la place de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur. Innover dans les méthodes ; élargir les critères de recrutement du corps enseignants comme des étudiants.

2 – Travailler par l'exemple : observer, décrire, rendre multipliable

L'innovation, comme l'esprit d'entreprendre, s'enseigne difficilement. En revanche on peut et on doit montrer ses possibilités, ses résultats pour convaincre.

C'est pourquoi il est urgent de développer la diffusion des innovations, y compris les innovations sociales, l'échange d'expériences et de savoir faire en matière de création d'entreprises et d'activités.

Des bases de données sur les innovations réussies commencent à se développer : il est important de créer des liens avec les réseaux d'accueil des créateurs d'entreprises afin de stimuler leur offre de services.

3 – Améliorer les « façons de faire » grâce à des montages partenariaux

Sur le terrain, un nombre considérable d'organismes, souvent à la frontière entre le public et le privé, tentent d'améliorer les conditions de la création d'entreprises. Les fonctions assurées par les uns et les autres doivent mieux se coordonner, afin d'éviter les pertes en lignes : c'est à dire le découragement d'apprentis-créateurs mal préparés à leurs responsabilités et aux risques de leurs projets.

Car l'esprit d'entreprendre et la volonté d'innover doivent enchaîner rapidement sur une information de qualité, des conseils, des formations à portée des candidats. Ce qui suppose que l'offre de services, les réseaux, les budgets se coordonnent à partir du terrain.

Il est urgent que, sous l'égide de représentants des collectivités territoriales, s'articulent mieux, sur le terrain, les intervenants de la politique de l'emploi qui ont à faire en matière de création : CBE, ANPE, DDTE, ASSEDIC, mais aussi PAIO, missions locales, etc. De même pour les réseaux d'accueil membres de Synergies

4 – Et dès le départ, communiquer

Le CNCE dans ses préconisations sur l'esprit d'entreprise insiste sur la nécessité de communiquer largement sur la faisabilité de la création, car les « passages à l'acte » diminuent depuis plusieurs années.

Cette communication, construite sur le long terme, doit être ciblée sur les publics prioritaires, et doit contribuer à réduire les malentendus au sein des valeurs véhiculées dans la société. En effet, d'un coté des études, des sondages montrent le succès de thèmes comme celui de la responsabilité personnelle, de la valeur de l'initiative, de la réalisation de soi : toutes valeurs qui sont proches de la création d'entreprise. De l'autre, les rêves des parents (et de leurs enfants) se résument à faire carrière dans l'administration, dans le dernier carré de la sécurité de l'emploi...

On peut comprendre cette angoisse. Mais il serait dommage que subsiste dans les esprits une telle opposition, terme à terme, entre la sécurité et le risque ; le confort et le danger. Alors que d'autres étude nous montrent des créateurs qui ont échoué, et

qui pourtant disent en majorité « Oui, ça valait le coup. Non, je ne regrette pas. Oui, si je peux recommencer, je recommencerais ».

Dynamiser l'esprit d'entreprendre et l'innovation : les mesures et les interlocuteurs

<i>Les mesures à prendre</i>	<i>L'interlocuteur ; qui saisir ?</i>
1 – Irriguer l'enseignement Encourager le droit à l'expérimentation au sein du système scolaire en favorisant les initiatives, à tous les niveaux. Mieux utiliser les temps disponibles pour nouer des relations entre établissements d'enseignement et le monde extérieur.	Ministère de l'éducation nationale : diffuser systématiquement les expérimentations en cours (ens. général et technique)
Ne pas charger encore les programmes avec une nouvelle matière, comme la création d'entreprise, mais utiliser notamment les « 10% » à disposition des enseignants.	Idem : diffuser l'information.
par exemple, multiplier par dix les opérations « Défi Jeunes »	3 ministères (emploi, Jeunesse, Education) : coordonner l'augmentation des moyens
Reconnaître et consacrer la place de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur.	

<p>2 – Travailler par l'exemple : observer, décrire, rendre multipliable</p> <p>Développer la diffusion des innovations, y compris les innovations sociales, l'échange d'expériences et de savoir faire en matière de création d'entreprises et d'activités. Des bases de données sur les innovations réussies commencent à se développer : créer des liens avec les réseaux d'accueil des créateurs d'entreprises afin de stimuler leur offre de services.</p>	<p>DATAR et Emploi : soutien aux réseaux d'accueil et d'accompagnement</p>
<p>3 – Améliorer les « façons de faire » grâce à des montages partenariaux</p> <p>Il est urgent que, sous l'égide de représentants des collectivités territoriales, s'articulent mieux, sur le terrain, les intervenants de la politique de l'emploi qui ont à faire en matière de création : CBE, ANPE, DDTE, ASSEDIC, mais aussi PAIO, missions locales, etc. De même pour les réseaux d'accueil membres de Synergies</p>	<p>Emploi : à partir des DDTE, améliorer fortement les collaborations entre intervenants locaux. Soutenir fortement les réseaux d'accueil et d'accompagnement des créateurs</p>
<p>4 – Et dès le départ, communiquer</p> <p>Le CNCE préconise de communiquer largement sur la faisabilité de la création d'entreprise. Cette communication, construite sur le long terme, doit être ciblée sur les publics prioritaires (chômeurs créateurs...) afin que la création d'entreprise devienne une hypothèse parmi d'autres.</p>	<p>APCE : gestion d'un programme de communication</p>